

Recherche UCLouvain

Travail étudiant : l'augmentation des heures autorisées risque d'aggraver les inégalités sociales**EN BREF :**

- Quel est l'impact des jobs des étudiant·es sur la réussite ? Une recherche UCLouvain démontre qu'un **travail étudiant intensif nuit à la réussite académique**
- Constats : la majorité des étudiant·es ont eu une activité rémunérée en 2024. L'étude soulève des préoccupations face à **l'augmentation des heures autorisées à 650h/an** (contre 600h auparavant). Autre constat : les **femmes** effectuent en moyenne plus d'heures que les hommes, pour un salaire horaire inférieur moindre
- Conséquence ? Cette mesure gouvernementale pourrait **exacerber les inégalités sociales**, car les étudiant·es issu·es de milieux moins favorisés sont les plus nombreux·ses à travailler intensivement

CONTACT(S) PRESSE :

Bernard Fusulier, professeur à l'école des sciences politiques et sociales de l'UCLouvain :
0493 24 88 25, bernard.fusulier@uclouvain.be

Bernard Fusulier, professeur de sociologie à l'UCLouvain, a mené une **enquête** avec la participation de ses étudiant·es, afin de mieux comprendre ce que représente les activités rémunérées des étudiant·es mais aussi de déterminer l'impact des jobs étudiant·es sur la réussite. Les résultats révèlent que les **étudiant·es qui travaillent plus de 500 heures par an** (soit 12,5% des jobistes) **redoublent plus fréquemment et valident moins de crédits**. Or, **les étudiant·es issu·es de milieux sociaux modestes** sont non seulement plus nombreux·ses à travailler, mais aussi à cumuler un nombre d'heures élevé : près de 20 % d'entre eux/elles dépassant les 500 heures de travail annuel, contre moins de 10 % des étudiant·es d'origine plus aisée. La décision récente du gouvernement d'augmenter le nombre d'heures de travail autorisées pour les étudiant·es risque donc d'accentuer les inégalités sociales, et de défavoriser davantage les étudiant·es d'origine sociale moins privilégiée.

Parallèlement, l'étude montre que les **différences de genre** persistent. Les femmes travaillent en moyenne plus d'heures (243,20 heures) que les hommes (220,74 heures), pour un salaire horaire inférieur (13,15 € contre 13,50 € pour les hommes). Ces inégalités salariales et de charge de travail ajoutent une couche supplémentaire de difficultés pour les étudiantes, déjà confrontées à des enjeux économiques et sociaux spécifiques.

Le job étudiant **contribue à financer**, pour 42% des répondant·es, les repas et courses alimentaires ; pour 37%, les frais attachés directement aux études (achat de livres, logiciels, fournitures...) ; pour 17% le minerval ; et pour 16% les coûts de logement. Toutefois, le travail rémunéré a largement pour fonction de financer des voyages (79%) et les loisirs (73%).

L'étude montre aussi que la proportion d'étudiant·es ayant eu **au moins un job en 2024 est de 63%**, et 43% d'entre eux ont presté plus de 200 heures. L'horeca et la distribution sont les secteurs qui emploient le plus d'étudiant·es. Observons que près d'un tiers des étudiant·es qui n'ont pas jobé en 2024 indiquent avoir eu un sentiment de honte par rapport aux proches ou par rapport aux autres étudiants. **Le travail rémunéré est devenu une norme sociale**, dans le sens où il apparaît être juste, normal et désirable de jober.

Cette enquête UCLouvain a recueilli les réponses de plus de **2500 étudiant·es** de l'UCLouvain âgé·es de 18 à 29 ans au cours de l'année académique 2024-2025.